

Conseil régional de Montréal de l'AFPC

Procès verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2024

Présences

Exécutif :

1. Frédéric Boucher-Legault (présidence, UEDN 10 526)
2. Sophie Martin (vice-présidence, SDI 10 007)
3. Sébastien Paquette (secrétariat, ASSEP SLCD 17 753)
4. Francesca Dorvilier (responsable à l'éducation, SEIC 10 406)
5. Charlie Orme (responsable à l'action politique, UCET 10 106)
6. Charles Gaudreau (président comité des jeunes, SERUM SLCD 17751)

Absent :

- Stéphane Goulet (trésorerie, UEDN 10 526)

Membres :

1. Tarek Al-Nosir (SEI 10008)
2. Daniela Comsa (SEI 10008)
3. Stéphanie Savard (SEI 10008)
4. Mary Minuto (SEIC 10471)
5. Éric Drouin (SEN 10209)
6. Remy Turcotte (SEN 10209)
7. Chanelle Lalonde (SEN 10215)
8. François Viens (SEN 10215)
9. Stéphane Nadeau (SEN 10259)
10. Luc Provost (SEN 10259)
11. David Millaire (SEN 10380)
12. Keith Lemoine (SEN 10512)
13. Nathalie Fitzback (SEN 10520)
14. Carole Maillet (SEN 10727, VPR)
15. Danielle Sénécal (SEN 10727)
16. Joffrey Parent (SEN 10727)
17. Annie Blanchette (SESJ 10088)
18. Marie-Pier Spellman (SESJ 10088)
19. Emmanuelle Côté (SESJ 10173)
20. Marie-Ève Audet (STSE 10042)
21. Diane De Berardinis (STSE 10042)
22. Ismael Bozari (STSE 10714)
23. Baye Mohamed Mbengue (STSE 10714)
24. Danny Rossy (UEDN 10525)
25. Jean-Sébastien Gervais (UEDN 10527)

26. Thomas Chalmers (MUNACA SLCD 17602)
27. Wendyam Carole Kabore Mireille (SÉSUM SLCD 17750)
28. Samuel Nanseu Njongwa (SÉSUM SLCD 17750)
29. Patrick Noué (SÉSUM SLCD 17750)
30. Hugo Barral (ASSEP SLCD 17 753)
31. Azam Shirani Bidabadi (ASSEP SLCD 17 753)
32. Mohamed Amine Merzouk (ASSEP SLCD 17 753)

Personnes observatrices et invitées :

1. Sandy Berthelotte (SESJ 10088)
2. Kevin Quentin Njingun Ngango (SÉSUM SLCD 17750)
3. Marie-Claude Ménard (responsable à la santé et à la sécurité, SÉSUM SLCD 17750)

Conseillers de l'AFPC :

1. Patrick Leblanc
2. Jennifer Garvey

1. Ouverture

Le mot de bienvenue est fait par Frédéric Boucher-Legault.

Sophie Martin propose l'ouverture de la réunion à 18h01, appuyé par Francesca Dorvilier, adopté à l'unanimité.

2. Adoption odj

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Ouverture de l'AG
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Vérification du quorum
4. Vérification des lettres de créances
5. Résolution dons aux FNP
6. Élections :
 - Présidence
 - Vice-présidence
 - Secrétaire
 - Trésorier
 - Représentant santé et sécurité au travail
 - Représentant éducation
 - Représentant action politique
7. Varia
8. Fermeture de l'AG

Luc Provost propose d'adopter l'ordre du jour, appuyé par Sophie Martin, adopté à l'unanimité.

Luc Provost propose d'ajouter un avis de motion avant le point 7. Varia, appuyé par François Viens, adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

1. Ouverture de l'AG
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Vérification du quorum
4. Vérification des lettres de créances
5. Résolution dons aux FNP
6. Élections :
 - Présidence
 - Vice-présidence
 - Secrétaire
 - Trésorier
 - Représentant santé et sécurité au travail
 - Représentant éducation
 - Représentant action politique
7. Avis de motion
8. Varia
9. Fermeture de l'AG

3. Vérification du quorum

Le président constate que le quorum est atteint.

4. Vérification des lettres de créances

Les inscriptions des personnes déléguées ont été vérifiées par le personnel de l'AFPC, soit Jennifer Garvey et Patrick Leblanc.

5. Résolution don aux FNP

Annie Blanchette propose un don de 1500 \$ aux membres des Fonds non publics, appuyé par Marie-Pier Spellman, adopté à l'unanimité.

6. Élections

Frédéric Boucher-Legault cède la présidence à Patrick Leblanc pour la durée des élections.

Présidence

- Sébastien Paquette propose Frédéric Boucher-Legault, appuyé par Sophie Martin.

- Chanelle Lalonde propose Éric Drouin, appuyée par Stéphane Nadeau.
- Éric Drouin accepte la nomination.
- Frédéric Boucher-Legault accepte la nomination.

Frédéric Boucher-Legault est élu à majorité.

Vice-présidence

- Frédéric Boucher-Legault propose Sophie Martin, appuyé par Sébastien Paquette.
- Carole Mailet propose Joffrey Parent, appuyé par Éric Drouin.
- Joffrey Parent refuse la nomination.
- Sophie Martin accepte la nomination.

Sophie Martin est élue par acclamation.

Secrétariat

- Sophie Martin propose Sébastien Paquette, appuyée par Samuel Nanseu Njongwa.
- Sébastien Paquette accepte la nomination.

Sébastien Paquette est élu par acclamation.

Trésorerie

- Chanelle Lalonde propose Rémi Turcotte, appuyé par Éric Drouin.
- Samuel Nanseu Njongwa propose Kevin Quentin Njingun Ngango, appuyé par Wendyam Carole Kabore Mireille.
- Kevin Quentin Njingun Ngango accepte la nomination.
- Rémi Turcotte refuse la nomination.

Kevin Quentin Njingun Ngango est élu par acclamation.

Personne responsable à la santé et à la sécurité

- Luc Provost propose Stéphane Nadeau, appuyée par Frédéric Boucher-Legault.
- Patrick Noué propose Wendyam Carole Kabore Mireille, appuyé par Samuel Nanseu Njongwa.
- Wendyam Carole Kabore Mireille accepte la nomination.
- Stéphane Nadeau refuse la nomination.

Wendyam Carole Kabore Mireille est élue par acclamation.

Personne responsable à l'éducation

- Sophie Martin propose Francesca Dorvilier, appuyée par Dany Rossy.
- Francesca Dorvilier accepte la nomination.

Francesca Dorvilier est élue par acclamation.

Personne responsable à l'action politique

- Stéphane Nadeau propose Luc Provost, appuyée par Carole Maillet
- Wendyam Carole Kabore Mireille Propose Samuel Nanseu Njongwa, appuyée par Sébastien Paquette.
- Ismael Bozari propose Baye Mohamed Mbengue, appuyé par Diana De Berardinis
- Dany Rossy propose Charlie Orme, secondé par Sophie Martin.
- Tarek Al-Nosir propose Daniela Comsa, appuyé par Stéphanie Savard.

- Daniela Comsa accepte la nomination.
- Charlie Orme accepte la nomination.
- Baye Mohamed Mbenge accepte la nomination.
- Samuel Nanseu Njongwa refuse la nomination.
- Luc Provost accepte la nomination.

- Pas de majorité claire après le premier tour. On procède à un deuxième tour entre Luc Provost, Baye Mohamed Mbengue et Charlie Orme.

Baye Mohamed Mbenge est élue à majorité.

7. Avis de motion

Éric Drouin fait un avis de motion pour proposer de modifier les statuts afin d'inclure un délai minimal de convocation de 30 jours pour les réunions du Conseil de district de Montréal. La proposition sera débattue lors de la prochaine réunion.

8. Varia

Sophie Martin lance un appel aux personnes présentes, pour savoir si elles ont des solutions à proposer pour améliorer les communications.

9. Fermeture de l'AG

Frédéric Boucher-Legault remercie tout le monde qui a participé à la réunion, et les invite à parler à leurs collègues pour amener encore plus de gens aux futures réunions.

La réunion est fermée par épuisement de l'ordre du jour à 19h41.